

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	89 (2017)
Heft:	4
Artikel:	Le GCHG se renforce
Autor:	Borcard, Vincent
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-737632

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le GCHG se renforce

Le Groupement des coopératives d'habitation genevoises se veut plus présent aux côtés de ses membres, auprès des collectivités publiques et auprès de la population.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, il a créé un poste de secrétaire générale.

Rencontre avec Caroline Marti, dont les coopératives ne pourront bientôt plus se passer.

Caroline Marti, 28 ans, est depuis le 1^{er} octobre secrétaire générale du Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG). Le poste à 50%, mis au concours l'hiver dernier, a été attribué à la titulaire d'un Master en sciences politiques, élue socialiste au Grand Conseil (législatif) du Canton. Benjamine de l'institution lors de son élection en 2013, elle se disait alors sensibilisée par la situation des étudiants, et notamment la difficulté qu'ils rencontrent pour se loger à Genève. «Les revenus modestes sont les plus touchés par la pénurie, trouver un appartement sur le marché libre est très difficile. Pour les plus démunis comme pour les étudiants, le logement coopératif est une excellente solution», rappelle-t-elle. Elle a eu l'occasion de nourrir ses convictions au cours de sa première législature. «J'ai intégré (entre autres) la Commission du logement et celle de l'Aménagement du Canton. Un des premiers objets que j'ai dû traiter concernait les coopératives: le cautionnement par l'Etat de crédits hypothécaires. Grâce à cette aide, les coopératives peuvent financer leur projet avec 5% de fonds propres – contre 20% autrement.»

Elle suit aussi avec intérêt le parcours de l'initiative populaire genevoise «Construisons des logements pour toutes et tous» qui demande que 80% des nouveaux logements construits soient des locatifs et que 50% soient des appartements subventionnés. «L'initiative n'a pas encore été débattue au Parlement, elle est actuellement gelée, en attente d'une décision de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice. Entre-temps, le Conseil d'Etat a rédigé une proposition alternative, qui a plus de chance d'être acceptée par le Grand Conseil. Mais l'objectif de l'initiative reste clairement de porter le sujet devant la population», détaille-t-elle.

A-t-elle une expérience de la coopérative d'habitation autre que poli-



Caroline Marti. © VB

tique ou législative? «Pas en tant qu'habitante», répond-t-elle. «J'ai eu la chance, en cours d'études, de trouver un appartement abordable. Mais j'ai beaucoup d'amis qui vivent dans des coopératives, ou qui envisagent d'en créer une. Cela me permet de découvrir la plus-value de ses structures qui arrivent à concilier bas loyers, gestion démocratique et performances écologiques». Elle se réjouit de servir toutes les coopératives de la GCHG, quelle que soit leur culture. Heureuse convergence, le GCHG et ses nombreux interlocuteurs se réjouissent tout autant de la voir prendre ses fonctions. Il n'y a guère que le PS Ville de Genève pour regretter le départ de sa collaboratrice politique, fonction qu'elle a assumée durant trois ans et demi.

Un alignement d'étoiles

Caroline Marti est pleinement consciente que la création du poste qu'elle occupe coïncide à Genève avec un moment important de l'histoire des coopératives. «La dynamique des grands projets de construction, la volonté politique d'y associer les coopératives – via le «Plan d'action coopératives» du Canton –, les normes législatives et réglementaires favorables, tout cela s'apparente à un ali-

gnement d'étoiles», résume-t-elle. «Mais pour le GCHG, ces opportunités impliquent une augmentation de la charge de travail qui n'est plus compatible avec un fonctionnement basé sur le bénévolat. D'où la création de ce poste. Et d'où ma priorité, dans un premier temps, au soutien logistique et administratif du Comité. Il faut mettre en place une structure solide, un socle qui va permettre de gérer la vie de l'association pour ensuite pouvoir développer les activités du GCHG».

Transmission de savoir

En octobre, le site Internet gchg.ch témoignait déjà de son arrivée. Sur la page d'accueil, l'avis de mise au concours du poste de «secrétaire général(e)», qui prenait l'e-poussière depuis quelques mois, avait finalement été remplacé par un message de bienvenue et un descriptif de son cahier des charges. «Une refonte du site? J'y travaille – je l'avais déjà fait pour mon précédent employeur! Mais une fois encore, d'abord la consolidation des structures!»

Ensuite viendra le service aux membres, et plus particulièrement à ceux qui n'ont encore jamais porté de projet. «Le Groupement veut leur apporter un soutien et un accompa-

gnement. Beaucoup ont des envies et des moyens, mais ne connaissent pas forcément toutes les aides qui peuvent leur être offertes. J'ai déjà rencontré Raphaël Conti, le «Monsieur Coopérative» du Canton (lire p.28), afin que nous puissions coordonner nos aides en fonction de nos moyens et de nos prérogatives. Du côté du Groupement, nous devons permettre aux primo-coopératives de bénéficier de l'expertise et de l'incroyable somme d'expériences accumulées par nos membres. Il y a une transmission de savoirs à mettre en place pour diffuser les bonnes pratiques et apprendre à éviter les pièges. Cela pourrait passer par l'organisation de visites d'immeubles et de chantiers. Ou par des conférences-débats. L'assemblée des délégués se réunit une fois par mois. On peut imaginer qu'une fois sur deux, l'accent soit mis sur une thématique ou une actualité plutôt que sur un ordre du jour opérationnel.»

La secrétaire générale admet volontiers qu'elle ne lit pas encore dans les arcanes des services cantonaux. Mais cela pourrait vite changer – et déjà entre le moment où elle a accordé un entretien à Habitation, fin septembre 2017, et la publication du magazine, en décembre – 2017 aussi. Elle n'aura en revanche pas besoin de guide pour avancer dans les couloirs du Parlement. «Le Conseil d'Etat est aujourd'hui favorable aux développement des coopératives, reste à stabiliser et consolider une majorité au Grand Conseil!»

D'autres démarches lui tiennent à cœur. Elle réalise que si la structure est davantage connue par la population, la diversité de leur savoir-faire est encore largement sous-estimée. Un travail d'information est donc à engager rapidement afin de promouvoir les coopératives auprès des habitantes et habitants du canton.

Se rapprocher des communes

«Je vais aussi m'engager auprès des communes. Même si leur voix n'est que consultative, elles ont une influence sur l'élaboration des plans localisés de quartiers (PLQ). Cette influence s'accroît encore lorsqu'elles disposent de terrains à bâtir. Si certaines communes ont déjà l'habitude de travailler avec les coopératives, ces partenariats sont peu connus par d'autres. Ma tâche sera donc de les informer sur la capacité des coopératives de définir un projet de construction, selon les attentes et des demandes, tant de la collectivité qui met le terrain en DDP, que des futurs habitantes et habitants. Mais les choses ont déjà commencé à bouger». On rappelle par exemple que la (petite) commune de Presinge, pour le développement d'un nouveau quartier, a spécifiquement fait appel à deux coopératives connues pour leurs projets innovants en matière de dévelop-

appli - tech
Pour les vrais pros
Halle 2, stand C253

Fixit 222 Aerogel Enduit thermo-isolant de haute performance

- › Conductivité thermique λ_D 0,028 W/mK
- › Pour des assainissements énergétiques
- › Minéral, ouvert à la diffusion, ultra-léger

L'isolation projetée pour vos façades

SWISS

Une entreprise du groupe **FIXIT GRUPPE**

FIXIT.CH

pement durable et de démarches participatives. Et qu'à la marge des périmètres des grands projets du Plan d'action coopératives du Canton, des communes s'intéressent à donner des suites à l'exercice sur leurs propres terrains. Les choses bougent (bis).

Le cahier des charges de la secrétaire générale est donc bien rempli. A celles et ceux qui s'en inquiéteraient, il faut rappeler que son action se définit comme un soutien au Comité du Groupement, qui reste et restera très actif et impliqué. Mais déjà Caroline Marti évoque d'autres pistes. «C'est encore une ébauche, mais le Groupement veut étudier la faisabilité d'une bourse aux logements». Dans le parc locatif genevois, un important pourcentage de logements de cinq pièces et plus sont occupés par des personnes seules ou des couples, le plus souvent des personnes âgées. Permettre à ces personnes d'emménager dans des lieux plus petits, mieux adaptés, pourrait libérer des appartements pour les familles. A l'échelle du parc immobilier, le principal obstacle

demeure que le loyer du cinq pièces occupé depuis des décennies par la même famille est bien moins élevé que celui du trois pièces sur le marché en 2017. «Grâce à leurs loyers non spéculatifs, les coopératives échappent en grande partie à ce problème. Certaines coopératives ont déjà instauré ce système de rocades internes. En coordonnant cette offre à l'ensemble des membres du Groupement, on englobe un parc de logements bien plus important, ce qui augmente les chances de trouver des appartements qui correspondent aux besoins des personnes concernées. Mais ce n'est pas encore un projet», conclut (provisoirement) Caroline Marti. Et puis, oui, il faut d'abord mettre en place une structure d'aide au Comité du GCHG. Une structure à l'image de Caroline Marti: professionnelle et solide!

Vincent Borcard

> Pour joindre le secrétariat général du GCHG: caroline.marti@gchg.ch

«La CCL nous a bien conseillés dès les phases initiales et nous a tirés d'impasses.»

Donat Simeon, président

Coopérative Lantsch/Lenz GR

Regardez notre site www.egw-ccl.ch et contactez nous pour une consultation: kontakt@egw-ccl.ch ou téléphone 062 206 06 16

Emissionszentrale für
gemeinnützige Wohnbauträger
egw **ccl**
Centrale d'émission pour
la construction de logements



Certaines choses au quotidien vous procurent un merveilleux sentiment de bien-être. Parce qu'elles sont les bonnes, tout simplement. Comme les produits en terre cuite destinés à l'enveloppe du bâtiment. Sentez-vous bien. Entre vos quatre murs.



G GASSER CERAMIC